



Résolution de l'Assemblée Générale de la FNEC FP-FO Dordogne

du vendredi 27 septembre 2024

L'Assemblée Générale constate que cette rentrée 2024 est chaotique : le manque de personnels dans tous les secteurs, les effectifs très élevés dans les classes, les réformes qui se mettent en place à marche forcée engendrent de l'épuisement, de l'exaspération et de la colère chez tous, y compris chez les collègues de la formation professionnelle.

Plus que jamais, nos organisations syndicales restent combatives et déterminées à défendre les droits et conditions de travail des collègues en portant haut et fort leurs revendications.

L'AG réaffirme que la grève est un outil nécessaire et incontournable afin d'obtenir satisfaction. L'AG fait le constat de l'actuelle inefficacité des journées d'action perlées, y compris à répétition, comme lors de la bataille de la réforme des retraites ou du « choc des savoirs ».

L'Assemblée Générale souhaite donc que l'appel à la grève se fasse jusqu'à satisfaction des revendications suivantes :

- Abrogation de la réforme des retraites ! Retour à 60 ans de l'âge de départ à la retraite avec 37,5 annuités de cotisation !
- Augmentation des traitements sans contreparties, 10% d'augmentation de la valeur du point d'indice tout de suite !
- Abrogation du « choc des savoirs », de toutes les contre-réformes : le Bac Blanc, le Pacte, le SNU, la réforme Grandjean de la voie professionnelle et bien sûr Parcoursup !
- Annulation de toutes les coupes budgétaires et des suppressions de postes ! Création de tous les postes nécessaires !
- Abrogation de la loi Rilhac, de ses décrets d'application et de l'évaluation des directeurs d'écoles
- Satisfaction des revendications concernant la direction d'école : augmentation des décharges, aide administrative statutaire dans chaque école, 100 points d'indice pour tous les directeurs
- Abandon des évaluations nationales et des évaluations d'établissements
- Un statut de fonctionnaire avec un vrai salaire pour les AESH et les AED !
- Titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.
- Retrait de l'acte 2 de l'école inclusive : actuellement 251 élèves notifiés IME/ITEP sont affectés dans des classes ordinaires en Dordogne.

L'Assemblée Générale s'inscrit dans la lignée de la décision du CCN (Comité Confédéral National) d'engager une campagne de mobilisation (assemblées de syndiqués, réunions publiques et meetings locaux, distributions de tracts, collages, etc.) avec organisation d'un meeting national à Paris avant le débat à l'Assemblée Nationale.

Elle mandate aussi ses instances nationales pour qu'elles proposent aux autres organisations syndicales de mettre fin aux appels à la grève « saute-moutons » et de s'organiser afin de mettre en place une grève **jusqu'à satisfaction des revendications communes.**

Adoptée à l'unanimité des 67 présents